



LA SITUATION SYRIENNE | SES IMPASSES ET SES DÉVELOPPEMENTS

Jean-Sylvestre MONGRENIER



Présent à Paris et Bruxelles, l'Institut Thomas More est un think tank d'opinion, européen et indépendant. Il diffuse auprès des décideurs politiques et économiques et des médias internationaux des notes, des rapports, des recommandations et des études réalisés par les meilleurs spécialistes et organise des conférences-débats et des séminaires sur ses thèmes d'études. L'Institut Thomas More est à la fois un laboratoire d'idées et de solutions innovantes et opératoires, un centre de recherches et d'expertise, un relais d'influence.

Paris

20, rue Laffitte – F-75 009 Paris
Tel. +33 (0)1 49 49 03 30
Fax. +33 (0)1 49 49 03 33

Bruxelles

Rue de la Fauvette, 92 – B-1180 Bruxelles
Tel. +32 (0)2 374 23 13
Fax. +32 (0)2 358 56 48

www.institut-thomas-more.org | info@institut-thomas-more.org



L'auteur | Chercheur associé à l'Institut Thomas More, Jean-Sylvestre MONGRENIER est titulaire d'une licence d'histoire-géographie, d'une maîtrise de sciences politiques, d'un DEA en géographie-géopolitique. Docteur en géopolitique, il est professeur agrégé d'Histoire-Géographie et chercheur à l'Institut Français de Géopolitique (Université Paris VIII Vincennes-Saint-Denis). Il est ancien auditeur de l'IHEDN (Institut des Hautes Études de la Défense Nationales, Paris), où il a reçu le Prix Scientifique 2007 pour sa thèse sur « Les enjeux géopolitiques du projet français de défense européenne ».

Officier de réserve de la Marine nationale, il est rattaché au Centre d'Enseignement Supérieur de la Marine (CESM), à l'École Militaire. Il collabore régulièrement à la revue *Hérodote* ainsi qu'au mensuel *Afrique Magazine*.



LA SITUATION SYRIENNE | SES IMPASSES ET SES DÉVELOPPEMENTS

Jean-Sylvestre MONGRENIER

| Résumé

La guerre civile syrienne menace de déborder sur le Liban, la Turquie et la Jordanie mais le double veto russe et chinois à l'ONU préserve encore le régime de Bachar Al-Assad de toute condamnation ferme. Nonobstant les nécessaires nuances et précisions, il n'est pas exagéré de parler de « guerre froide sectaire » au Moyen-Orient, voire de « paix froide » au niveau global. Les puissances occidentales peuvent d'autant moins se désintéresser du cours des choses que, dans cet Orient tout proche, elles ont la Turquie pour alliée. Aussi les solidarités interalliées ne sauraient-elles être négligées, sur les frontières sud-est de l'OTAN comme à l'Est et dans le « lointain géographique ».

| Abstract

The Syrian civil war could spread over Liban, Turkey and Jordan but the double Russian and Chinese veto in the United Nations is still protecting Bachar Al-Assad's regime from any firm conviction. Despite the required slight differences and details, it would not be an exaggeration to evoke a « sectarian cold war » in the Middle-East. More generally, the whole situation looks like a global « cold peace ». The Western powers cannot ignore the course of events, especially with Turkey as an ally into that Near East. Thus, the interallies solidarity should not be neglected on NATO's South-East borders, as in Eastern Europe and also in far-off geographical zones.

Yahvé dit à Caïn : « Où est ton frère Abel ? »
Il répondit : « Je ne sais pas. Suis-je le gardien
de mon frère ? »

Genèse, I, 4, 1

Voilà dix-neuf mois que la Syrie a basculé dans l'insurrection, le conflit se transformant en une guerre civile qui menace de déborder sur le Liban, la Turquie et la Jordanie. Voulu et annoncé par Lakhdar Brahimi, émissaire de l'ONU pour la Syrie, la trêve pour la fête musulmane de l'Aïd aura été violée sitôt proclamée. Le pays s'est installé dans un cycle infernal de violences qui, selon diverses estimations, auraient fait près de 40 000 morts. Au Conseil de sécurité de l'ONU, le double veto russo-chinois préserve Bachar Al-Assad et son clan de toute résolution condamnant fermement le régime, avec adoption de sanctions internationales décisives.

De fait, le conflit est d'envergure régionale, ses contrecoups sont internationaux et le spectre d'une guerre sectaire généralisée hante les chancelleries. Les puissances occidentales peuvent d'autant moins se désintéresser du cours des choses que, dans cet Orient tout proche, elles ont la Turquie pour alliée. Menée selon différents niveaux d'analyse, une approche géopolitique permet de saisir les ressorts, les blocages mais aussi les développements de la situation en Syrie et dans son environnement régional.

| Un État plongé dans la guerre civile

| Un État issu du « désordre post-ottoman »

Situé sur l'isthme entre Méditerranée orientale et golfe Arabo-Persique (Yves Lacoste évoque un « isthme syrien »), la Syrie est un État-nation artificiel issu du « désordre post-ottoman » qui marque la fin de la Première Guerre mondiale (1). Le projet de « Grand Royaume arabe » écarté - on se souvient de la geste du colonel Lawrence, contrariée par les accords Sykes-Picot (16 mai 1916) -, ce territoire est confié par la SDN (Société des nations) à la France, sous la forme d'un mandat, avec pour perspective l'indépendance lorsque la situation sera jugée suffisamment mature. Parallèlement, le Royaume-Uni obtient un mandat sur la Palestine, la Transjordanie et l'Irak (ce sont les Britanniques qui nomment « Irak » les ex-vilayets ottomans rassemblés dans cet ensemble, ce mot persan signifiant « basses terres »). Les anciennes provinces arabes de l'Empire ottoman sont donc incorporées dans les empires français et britanniques qui, en termes d'extension géographique, sont à leur apogée.

Dans un premier temps, la France constitue, en tant puissance mandataire, quatre entités distinctes – les États de Damas et d'Alep, un État alaouite et le Djebel-Druze – entités qui s'organisent autour des points forts de cet espace historiquement éclaté et fragmenté d'un point de vue ethnico-confessionnel. Quant au Liban, il suit une autre destinée et forme bientôt un ensemble distinct qui deviendra officiellement indépendant en 1943, trois ans avant la Syrie donc. En 1936, les quatre entités susmentionnées sont regroupées dans le cadre d'une confédération qui accède à l'indépendance dix ans plus tard (17 avril 1946). Successivement brandis par le Baath, le discours du nationalisme arabe puis celui de la « Grande Syrie » ont occulté cette segmentation spatiale qui recoupe pourtant de profonds clivages ethnico-confessionnels.

Désormais, ces clivages internes sont mis au jour par les agissements du pouvoir en place, celui-là reposant sur une base alaouite rétrécie par la répression et le conflit.

| Les clivages ethnico-confessionnels internes

De fait, la population syrienne – environ 22 millions d’habitants pour un territoire de 185 000 km²-, n’est pas une et homogène. Les Arabes sunnites représentent les trois-cinquièmes des Syriens, ce qui constitue une nette majorité, mais ils cohabitent plus ou moins aisément avec des minorités dont le poids et le jeu propres sont à intégrer dans l’analyse géopolitique. Il s’agit en tout premier lieu des Alaouites, quelque 12% de la population, soit une branche du chiisme dont le clan Assad est originaire. Les Alaouites occupent une position dominante dans le pays et ils entendent la conserver par voie armée. Discrets voire effacés, les chrétiens sont plus de deux millions (10% du total) et l’angoissante question de leur sort dans cette sanglante affaire est instrumentalisée par Damas. A ces composantes s’ajoute une proportion équivalente de Kurdes qui se regroupent dans le PYD (Union démocratique du Kurdistan), considéré comme une filiale du PKK (Parti des Travailleurs du Kurdistan). Enfin, la Syrie compte de 6 à 7% de Druzes, soit une variante du chiisme qui, au fil du temps a fini par former une religion spécifique.

Ainsi la Syrie constitue-t-elle une sorte de résumé ethnico-confessionnel du Proche-Orient et ces clivages internes contribuent à segmenter la contestation à laquelle Bachar Al-Assad est confronté (2). La situation se prête aux manipulations dont le pouvoir baathiste use et abuse, sur le plan pratique comme sur le plan rhétorique. Voir notamment l’affirmation selon laquelle le régime serait le bouclier des chrétiens de Syrie, affirmation reprise par les relais extérieurs de la propagande baathiste et parfois accueillie avec complaisance (la Syrie comme « bastion de la laïcité »). Notons que cette thèse avait été précédemment formulée pour justifier la domination de Damas sur le Liban, et ce jusqu’au retrait des armées syriennes de ce pays, le 30 avril 2005, suite aux fortes pressions d’une « communauté internationale » un temps rassemblée (l’action conjointe des États-Unis et de la France aboutit au vote de la résolution 1559 des Nations unies, le 2 septembre 2004, et le pouvoir syrien doit obtempérer).

| Un pouvoir violent et prédateur

La violence de la répression en cours ne saurait être comprise sans une brève mise en perspective historique. L’histoire politique de l’État syrien, à partir de l’évacuation des troupes françaises (1946), est faite de guerres perdues et de coups d’État répétés, l’armée ayant principalement une fonction politique interne (prise et conservation du pouvoir). En 1970, le général Hafez Al-Assad s’appuie sur l’idéologie du Baath (une forme de panarabisme socialisant) et les Alaouites pour mettre en place un pouvoir violent et prédateur (les vagues de répression s’enchaînent). A sa mort, en 2000, son fils cadet lui succède, l’aîné ayant prématurément disparu dans un accident de voiture (il s’agit de Bassel, mort en 1994). Si Bachar Al-Assad pratique bien une sorte de « capitalisme de copinage » (*crony capitalism*) en guise d’ouverture, avec des opportunités pour la classe marchande sunnite, il ne mènera pas la libéralisation politique tant attendue (Jacques Chirac s’était porté caution du nouveau président syrien, jusqu’à ce que l’attentat contre Rafic Hariri, le 14 avril 2005, n’inverse totalement sa position). Plus que de capitalisme *stricto sensu*, il s’agit d’un renouvellement et d’un élargissement de l’autoritarisme patrimonial et de la kleptocratie qui marquent la Syrie comme bien d’autres systèmes politiques et économiques du Moyen-Orient. Il ne fallait certainement pas y voir un signe d’ouverture (la chose a été présentée comme telle).

Sous le coup de sanctions internationales, l’économie syrienne est désormais au bord du point de rupture mais l’appareil sécuritaire est toujours cohésif et actif, du fait du soutien iranien et russe (argent, armes, conseils, « pasdarans » ou « gardiens de la révolution » islamique venus d’Iran). L’opposition est éclatée entre le Conseil national syrien, soutenu par les forces sunnites, et le Comité de coordination nationale,

suspendu aux arbitrages moscovites et déconsidéré de ce fait. Malgré les efforts dispensés par les diplomates occidentales et les régimes arabes-sunnites du Golfe, le Conseil national syrien manque d'unité et de consistance (les négociations se mènent principalement à Paris et Istanbul) et les Occidentaux encouragent la formation d'une structure élargie (3). Sur le terrain, l'Armée syrienne libre (ASL) conduit des opérations armées et contrôle diverses parties du territoire, au nord principalement. Bachar Al-Assad et son clan instrumentalisent les clivages internes en évoquant le spectre d'une guerre sectaire à l'irakienne (l'« irakisation » de la Syrie) et d'une dictature islamique sunnite sans merci pour les minorités. Il est vrai que les mœurs politiques locales sont rudes (pour dire le moins).

| Luites régionales et diplomatie de l'échec

| Les rivalités moyen-orientales

La situation en Syrie doit être appréhendée dans le contexte moyen-oriental et les retombées au plan régional d'une possible guerre sectaire tous azimuts expliquent en grande partie la prudence internationale, d'autant plus que les théâtres irakien et afghan ont absorbé beaucoup d'énergie et de moyens. Depuis 1980, le régime syrien est l'allié de l'Iran chiite (4), alliance prolongée jusqu'au Liban avec le Hezbollah, soutenu par Damas et Téhéran (l'axe Damas-Téhéran a débouché sur un accord de défense en 2006, renforcé par un protocole additionnel en 2008). Les dirigeants iraniens entendent ainsi développer une stratégie de domination entre golfe Arabo-Persique et Méditerranée orientale, stratégie renforcée par leur programme nucléaire militaire. En opposition à cet « arc chiite » dont participe plus ou moins Bagdad (cf. supra), les régimes arabes-sunnites - emmenés par l'Arabie Saoudite et le Qatar -, ont resserré leurs liens géopolitiques réciproques et leur alliance avec les États-Unis. Washington est très présent dans la région – le Koweït, Qatar et Bahreïn sont de précieux points d'appui militaires – et les autorités américaines poussent par ailleurs au renforcement du Conseil de coopération du Golfe (cf. annexe 1).

Depuis l'été 2011, la Turquie de l'AKP est engagée dans cette alliance sunnite informelle, le fait se traduisant par une position de fermeté sur la Syrie, en bonne intelligence avec le Qatar, l'Arabie saoudite et la Ligue arabe (la Turquie a mis en place des sanctions en décembre 2011). Si l'effondrement du régime syrien affaiblirait les positions géopolitiques de l'Iran (5), une guerre sectaire mettrait sous tension le Liban, la Jordanie, l'Irak et les monarchies du Golfe (dans cette affaire, on notera que les relations israélo-syriennes passent au second plan). La frontière la plus sensible est celle que partagent la Syrie et la Turquie où les tensions et les accrochages s'accroissent (voir le F-4 Phantom turc abattu par la Syrie le 22 juin 2012 et les duels d'artillerie depuis le tir syrien sur des civils turcs, le 3 octobre 2012). Comme dans les années 1990, Damas pourrait utiliser le levier kurde contre la Turquie, le conflit changeant alors d'ordre de grandeur et se régionalisant (6). Enfin, des provocations sur le plateau du Golan visant à impliquer Israël dans le conflit ne sont pas à exclure (Israël a procédé à des tirs de sommation, suite à la chute d'obus sur une colonie israélienne).

| Les puissances occidentales et la Syrie

La répression sanglante, le jeu des alliances et le nucléaire iranien ont conduit les puissances occidentales à s'impliquer dans l'affaire syrienne. Entre 2008 et 2011, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni menaient une diplomatie d'ouverture pour détacher la Syrie de l'Iran, d'où l'invitation de Bachar Al-Assad à Paris, le 14 juillet 2008, pour le lancement de l'Union pour la Méditerranée (UPM). Désormais, ces puissances mettent en

œuvre une diplomatie coercitive à l'encontre de Damas, soutiennent le plan de transition de la Ligue arabe et demandent à Bachar Al-Assad de s'effacer. Américains et Européens ont ainsi décidé d'un train de sanctions affaiblissant l'économie syrienne et frappant de manière sélective les dirigeants engagés dans la répression. Au sein du Conseil de Sécurité, les Occidentaux travaillent à l'adoption d'une résolution condamnant les agissements du régime. A trois reprises (octobre 2011, février et juillet 2012), ils se sont pourtant heurtés aux vétos russe et chinois.

Le palliatif consiste en un renforcement des sanctions contre la Syrie, avec en parallèle un embargo sur le pétrole iranien, possiblement élargi au gaz. Avec la Ligue arabe, un « Groupe des Amis du Peuple syrien » a été mis sur pied en février 2012 et il s'est réuni à plusieurs reprises (Gammarth, Istanbul, Paris, New-York). L'objectif est aussi d'accroître la pression sur la Russie, la grande alliée et protectrice de Bachar Al-Assad. Si les puissances occidentales font preuve d'une prudence certaine dans ce conflit qui menace de se transformer en une conflagration générale, les violents incidents sur la frontière turco-syrienne impliquent nécessairement l'OTAN dont la Turquie constitue le pilier oriental. Le cas échéant, Ankara pourrait invoquer l'article 5 du traité de Washington, article relatif à la défense mutuelle des Alliés, pour demander le déploiement de batteries de *Patriot* par exemple (cf. infra). Enfin, il a été clairement annoncé que l'usage ou la perte de contrôle par Damas d'armes chimiques (un arsenal de gaz moutarde, sarin et agent VX acquis avec l'aide de l'URSS) constituaient une « ligne rouge » (cf. déclaration de Barack Obama, 20 août 2012).

| L'obstruction russe et chinoise à l'ONU

La Russie comme la Chine sont hostiles à toute ingérence mais c'est surtout la première qui donne le ton au sein de ce tandem, Pékin ayant l'habileté de ne pas monter en ligne. Entre Moscou et Damas persiste un réseau de connivences héritées de la période soviétique, lorsque la Syrie comptait sur le matériel militaire livré par l'URSS pour former, face à Israël, un « front du refus » et prendre la tête du monde arabe. C'est sur ce socle historique que d'importants contrats militaro-industriels et énergétiques ont été signés dans les années 2000, Moscou persistant à livrer au régime syrien des armes et des aides, en dépit de la sanglante répression (7). Ce « *business* » dont il ne faut certes pas exagérer l'importance (voir la situation financière désastreuse de la Syrie) s'accompagne d'une couverture diplomatique essentielle pour Damas (le veto russe, renforcé par celui de la Chine). De ce fait, l'ONU est paralysée et le multilatéralisme onusien, volontiers présenté comme efficient par nature, n'y gagne pas en légitimité (8).

Vu de Moscou, il ne s'agit pas tant de préserver un marché après avoir perdu le débouché libyen que de maintenir la dernière alliance russe au Moyen-Orient, en sus de l'étroit partenariat avec l'Iran dans la région. Ainsi le port syrien de Tartous abrite-t-il l'ultime base dans le Bassin méditerranéen qui soit ouverte à la flotte russe (des installations modestes, au demeurant). Le territoire syrien abrite aussi des radars russes et un nombre significatif de techniciens et de conseillers serait à la manœuvre, aux côtés du régime (9). Au total, la Syrie compterait jusqu'à 100 000 ressortissants russes, le nombre dépassant très largement celui des « conseillers » de Damas. Plus généralement, l'enjeu pour la Russie est, face à l'Occident, de se poser en puissance de plein exercice. Ce complexe d'intérêts réciproques sous-tend les prétendues offres russes de médiation entre Bachar Al-Assad et l'opposition syrienne. Dans cette affaire, la Russie est sur une ligne « jusqu'au-boutiste » et elle a constamment réaffirmé son soutien au régime, au détriment des rapports instaurés avec les États du Golfe dans les années 2000 (10). Lorsque le régime syrien a évoqué la menace chimique, dans un communiqué du 23 juillet 2012, la Russie a cependant rappelé Damas au respect du protocole de Genève de 1925 (non-emploi des armes chimiques).

| Les lignes de fuite

| La Turquie et l'OTAN

Du fait de l'appartenance de la Turquie à l'OTAN, les alliés d'Ankara sont impliqués dans le conflit émergent entre Ankara et Damas, alors même que les deux capitales avaient développé une étroite relation dans les années 2000 (accord de libre-échange en 2007, Conseil de coopération stratégique en 2009, conseils interministériels). L'heure était alors au « nouvel ottomanisme » d'Ahmet Davutoglu (« zéro problème » aux frontières et doctrine de « profondeur stratégique »). Le « Printemps arabe » (cf. annexe 2) a depuis tourneboulé la diplomatie Davutoglu. A l'automne 2011, l'afflux de réfugiés syriens en Turquie a conduit Ankara à évoquer la possibilité d'une zone-tampon du côté syrien de la frontière, la couverture aérienne étant possiblement assurée par l'OTAN. Au fil des mois, les tensions se sont accrues sur les frontières turco-syriennes et les « incidents » se répètent (cf. l'avion de l'armée turque et ses deux pilotes abattus par la DCA syrienne ainsi que les villageois turcs tués par des tirs de mortier venus du côté syrien de la frontière). Suite à l'interception de l'Airbus A-320 de la *Syrian Air*, sur la ligne Moscou-Damas, le 10 octobre dernier, la Turquie a fermé son espace aérien aux avions civils syriens suspectés d'acheminer des armes (11).

Dans cette situation, la Syrie cherche à internationaliser la question pour multilatéraliser les risques (cf. la coordination avec la Ligue arabe et ses États moteurs ainsi que la mise sur pied des « Amis de la Syrie »). A deux reprises, les 26 juin et 3 octobre 2012, Ankara a demandé la réunion en urgence du Conseil de l'Atlantique Nord, c'est à dire de l'instance politique de l'OTAN, au titre de l'article 4 du traité de Washington (consultations en cas de menaces sur l'intégrité territoriale et l'indépendance d'un pays allié). L'OTAN et ses États membres ont apporté leur soutien à la Turquie, condamné les agissements du régime syrien et appelé à la retenue. Il reste que l'on ne peut compter sur la seule « sagesse des nations » pour que le conflit reste borné et le régime syrien pourrait être tenté par l'élargissement des opérations, tant vertical (armes chimiques par exemple) que horizontal (géographique). Les Alliés doivent donc se préparer à un tel scénario et, sans présupposer de la bonne volonté de Moscou le cas afférant, envisager l'activation de l'article 5. Au vrai, cette réorientation vers la Grande Méditerranée s'inscrirait dans les logiques de l'après-Guerre froide (première et deuxième guerres d'Irak, Dialogue méditerranéen et Initiative de coopération d'Istanbul) et de l'intervention en Libye l'an passé.

| Un axe Téhéran-Bagdad ?

Le soutien apporté par Téhéran au régime syrien a précédemment été appréhendé à travers le prisme de l'« arc chiite » - l'expression désigne une forme de solidarité géopolitique entre les populations chiites minoritaires du Moyen-Orient, regroupées autour du régime islamique iranien -, en opposition à la Turquie et aux régimes arabes-sunnites de la région. De fait, ceux-là coopèrent étroitement, au-delà de l'affaire syrienne (la diplomatie turque s'est fortement investie en Afrique du Nord, dans le golfe Arabo-Persique et au Yémen). La géopolitique du chiisme requiert certainement des niveaux d'analyse plus fins et la dimension locale des revendications formulées dans les États où ces populations sont en situation de minorité politique (Bahreïn) et/ou numérique (Koweït, Arabie saoudite et autres États du Golfe) ne doit pas être négligée. Il n'en reste pas moins que l'appartenance au chiisme constitue un ressort pour la politique étrangère iranienne dont la volonté de puissance entre en conflit avec la Turquie et l'Arabie saoudite (l'expression de « guerre froide sectaire » n'est pas vaine). Le phénomène résiste à la dissection analytique.

Un tel contexte ouvre la question de l'Irak, majoritairement chiite (environ 60% de la population) et très en retrait sur les positions de la Ligue arabe quant au conflit syrien : l'Iran serait-il donc le grand gagnant de la deuxième guerre d'Irak, le retrait des troupes américaines (décembre 2011) permettant à Téhéran de maximiser l'effet de levier ? Simultanément, les oppositions entre Bagdad et Ankara – la Turquie est très active au Kurdistan irakien dont autorités contournent le pouvoir central irakien – joueraient dans le même sens, Téhéran bénéficiant ainsi d'un nouvel allié vis-à-vis de la Turquie et des régimes arabes-sunnites du

Golfe (12). Si Nouri Al-Maliki, le Premier ministre irakien, refuse effectivement de condamner le régime de Bachar Al-Assad, la chose s'explique en partie par la crainte d'une « irakisation » de la Syrie et de ses contrecoups en Irak. Il est certes indéniable que le régime iranien, dans l'Irak post-Saddam Hussein, bénéficie de réels moyens d'action (connexions avec une partie du clergé chiite et clientélisme politico-partisan, liaisons entre les « pasdarans » et diverses milices chiites irakiennes, investissements multiples notamment à Bassorah et dans le Sud irakien). Toutefois, les spécificités propres au chiisme irakien, la complexité ethnico-confessionnelle de cet État et le nationalisme irakien sont autant de limites à l'emprise iranienne. Enfin, le retrait américain d'Irak n'est pas un simple passage de relais à Téhéran (13).

| La crise nucléaire iranienne

La guerre en Syrie a pour arrière-plan la crise diplomatique ouverte par les ambitions du régime iranien, ambitions affirmées en opposition à l'Occident depuis la révolution islamique iranienne de 1979. Voici maintenant une décennie que le conflit autour du programme nucléaire iranien a commencé de se nouer. Malgré les résolutions du Conseil des gouverneurs de l'AIEA et du Conseil de sécurité des Nations unies, Téhéran n'a eu de cesse de développer sa capacité à enrichir l'uranium et d'entraver les efforts internationaux pour lever le voile quant à la dimension militaire de ce programme (14). Certes, une combinaison de sanctions économiques, de pressions diplomatiques et d'opérations clandestines ont affaibli l'Iran (l'UE a mis en place un embargo pétrolier au 1er juillet 2012). La bascule de la Syrie dans la guerre et l'incapacité du régime baathiste à reprendre le contrôle de la situation ont aussi un grand impact sur les équilibres régionaux, le régime iranien ne disposant guère d'autres alliés au Moyen-Orient. L'« arc chiite » (cf. supra) est d'ores et déjà endommagé.

Pourtant, l'isolement diplomatique de l'Iran doit être nuancé. Cet « État-paria » préside actuellement le Mouvement des non-alignés (MNA) et il s'est révélé en mesure d'organiser à Téhéran un sommet auquel de nombreux chefs d'État et de gouvernement ont participé (26-31 août 2012). S'il ne faut pas y voir un ralliement pur et simple au régime iranien, le fait est pourtant que la lutte contre la prolifération n'est pas la priorité des « non-alignés » (l'Égypte et la Tunisie se sont abstenues de voter la dernière résolution de l'AIEA contre le régime iranien). Aussi et surtout, le temps commence à faire défaut, le programme nucléaire iranien s'approchant dangereusement d'une « zone d'immunité ». L'expression vise la capacité de Téhéran à préserver ses installations contre une campagne de bombardements aériens et de frappes de missiles. C'est le site de Fordow - creusé dans une montagne, sous 90 mètres de granite – qui est ici en question (Fordow se trouve à proximité de la ville religieuse chiite de Qoms). Bientôt, des installations cruciales pourraient être à l'abri des vues et des coups, conférant ainsi à Téhéran une sorte d'invulnérabilité. Il serait alors bien tard pour arrêter à moindres risques cette machine infernale, si l'on veut s'en tenir à une stratégie aérospatiale à tout le moins (15).

| Une possible déflagration générale

Une fois déclenchés, les conflits ont leur vie propre et il est toujours hasardeux de spéculer sur la seule rationalité des acteurs, voire leur supposée bonne volonté, pour prétendre les limiter. Dans l'affaire syrienne, la radicalité du pouvoir baathiste est pleinement attestée et les forces de répression sont dos au mur, avec une psychologie d'assiégés ; leur lutte a un caractère existentiel et le sang versé ne porte pas au compromis. En vis-à-vis, la durée du conflit et l'accumulation des haines ne peuvent que favoriser les plus radicaux et les plus déterminés. Une politique occidentale de « *benign neglect* » ouvrirait de larges espaces au djihadisme international alors même que, Ironie de l'histoire, les djihadistes passés par la Syrie pour semer le chaos en Irak après 2003 font aujourd'hui le chemin inverse.

Les risques et menaces liés à cette situation sont d'autant plus graves que le conflit a une forte dimension régionale et internationale. Nonobstant les nécessaires nuances et précisions, il n'est pas exagéré de parler de « guerre froide sectaire » au Moyen-Orient et les oppositions de fond entre la Russie d'une part, les Occidentaux d'autre part ont même des allures de « paix froide », avec des rémanences de type Est-Ouest. Éternel retour du Même ? Puissance à l'intersection de l'Europe, du Moyen-Orient et de la Russie, la Turquie confirme son importance en tant qu'acteur régional. La déroute de la diplomatie « zéro problème » ne doit pas occulter ce fait fondamental. Aussi les solidarités interalliées ne sauraient-elles être négligées, sur les frontières sud-est de l'OTAN comme dans l'Est européen et dans le « lointain géographique ».

Jean-Sylvestre MONGRENIER



(1) Le traité de Sèvres du 10 août 1920 sanctionne la fin de l'Empire ottoman. Outre le retrait des Balkans et la perte des provinces arabes, ce traité fragmente l'Asie mineure au bénéfice d'un « territoire autonome » dans le Sud-Est anatolien, une république indépendante d'Arménie, la cession de Smyrne et d'une partie de l'Ouest anatolien à la Grèce, la cession d'Adana et d'une zone d'influence à l'Italie (détentricrice de l'archipel du Dodécannèse depuis 1912), alors que les détroits du Bosphore et des Dardanelles sont censés être internationalisés. L'État turc devait donc se réduire à un réduit anatolien de 120 000 km². Le soulèvement de Mustapha Kémal en 1919, la guerre gréco-turque qui s'ensuit et la signature du traité de Lausanne, le 24 juillet 1923, impriment un autre cours à l'Histoire et la Turquie contemporaine (775 000 km²) occupe toute l'Asie mineure. Il reste que le traité de Sèvres est à l'origine d'un certain nombre de rhétoriques turques à base de complots de l'étranger et de dépeçage (le « syndrome de Sèvres »). Ces thèmes se retrouvent dans certaines représentations géopolitiques turques.

(2) L'hétérogénéité ethnique et confessionnelle du Proche et Moyen-Orient a été longtemps éclipsée par le discours unitaire du nationalisme arabe puis le panislamisme militant des différentes formes d'islam politique.

(3) Réunies à Doha (Qatar), le 11 novembre 2012, les différentes composantes de l'opposition au régime syrien ont signé un compromis pour former une coalition qui dépasserait les limites du Conseil national syrien.

(4) Cette alliance prend forme avec la guerre Iran-Irak (1980-1988) en toile de fond ce qui, outre le fait de mettre en exergue les inimitiés entre le Baath syrien et le Baath irakien, montre les limites du nationalisme arabe, présenté à l'Ouest par divers « intellectuels organiques » comme une force motrice du tiers-mondisme et du non-alignement. Le présent contexte de guerre civile en Syrie a renforcé le lien entre Téhéran et Damas. Le régime iranien a d'abord aidé à contourner les sanctions visant la Syrie, fourni des moyens de détection et de surveillances des réseaux (téléphonie et Internet), entraîné des unités syriennes à la répression en milieu urbain et déployé des tireurs d'élite (*snipers*). Ce sont désormais des éléments de la force Al-Qods (le bras armé extérieur des « pasdarans ») qui sont présents sur le terrain (le Hezbollah chiite et la milice chiite irakienne Badr mobiliseraient aussi des combattants). Cet appui de Téhéran à Damas aurait pour contrepartie l'engagement de Damas à ouvrir un front sur les frontières syro-israéliennes en cas de frappes sur les sites nucléaires iraniens.

(5) Les effets du « *regime change* » s'ajouteraient à ceux produits par l'embargo européen sur le pétrole, bientôt élargi au gaz. Sur le marché noir, le rial (la monnaie iranienne) a perdu 80% de sa valeur par rapport au dollar et l'économie iranienne est minée par la chute des exportations d'hydrocarbures, l'inflation, le chômage et les pénuries, faute de devises. Les pays asiatiques ne sont pas concernés par cet embargo mais nombre d'entre eux, dont la Chine, ont par prudence réduit leurs achats de pétrole iranien.

(6) Au Moyen-Orient, les Kurdes sont plus de 30 millions et leur aire de peuplement est à cheval sur la Turquie (Sud-Est de l'Anatolie mais aussi grandes villes de l'ouest), la Syrie, l'Irak et l'Iran (les Kurdes sont aussi présents dans le Caucase et d'autres zones adjacentes mais dans une moindre mesure). En 1998, le soutien de Damas au PKK et l'accueil de son chef, Öcalan, ont mis la Turquie et la Syrie au bord de la guerre. De par le passé, l'Irak et l'Iran se sont également affrontés indirectement, par le soutien à différents mouvements kurdes (l'ethnie kurde est divisée en grandes confédérations et clans divers), notamment dans le cadre du conflit opposant Bagdad et Téhéran sur le Chatt-Ei-Arab (la confluence Tigre-Euphrate dont une partie forme la frontière entre les deux pays). Apparemment réglé par le compromis d'Alger, en 1975, ce conflit territorial a été réouvert par Saddam Hussein en 1980 qui revendiquait aussi la province iranienne du Khuzistan, peuplée d'Arabes chiites.

(7) En termes d'appui au régime syrien, Moscou fait porter l'effort dans les secteurs de l'aviation, des radars et de la sécurisation des communications. Sur le plan international, cet appui est décisif et il interdit le règlement de l'affaire syrienne dans le cadre de l'ONU et du droit international. Les dirigeants occidentaux semblent compter sur la volonté russe de limiter le conflit à la Syrie et ils estiment que l'attitude de Moscou, en cas de débordement des hostilités sur le territoire turc, ne serait plus la même. La diplomatie russe serait alors plus coopérative.

(8) Cf. « Inefficiences et faible légitimité des Nations unies », Institut Thomas More, octobre 2012.

(9) La Russie dispose d'une station-radar à Kessab, près de la frontière avec la Turquie. Ce radar permet la surveillance des bases turques de la région (bases ouvertes aux États-Unis), notamment la base d'Incirlik, à proximité d'Adana. Il est important pour la surveillance de zones en rébellion contre le régime syrien. Moscou disposerait aussi d'une station-radar sur le mont Qassioum, près de Damas.

(10) Cf. « L'alliance Moscou-Damas dans un Moyen-Orient en effervescence », *Le Figaro*, 16 février 2012 (article disponible sur le site de l'Institut Thomas More).

(11) Pour mémoire, rappelons l'envoi par la Russie du cargo « MV Alaed » au départ de Mourmansk et à destination de Tartous, avec à bord des

hélicoptères d'attaque (des MI-25). L'assureur ayant fait défaut du fait de l'embargo européen sur les armes à destination de la Syrie, le cargo russe (sous pavillon des Antilles néerlandaises) a été intercepté au large de l'Écosse puis il est reparti vers son port d'attache (19 juin 2012). Passé sous pavillon russe, il a ensuite repris sa route. Selon certains experts, des systèmes anti-aériens (SA-117 Grizzly) étaient aussi à bord de ce cargo.

(12) Jusqu'en 1979, la Turquie et l'Iran entretiennent de bonnes relations et participent des alliances occidentales (voir le Pacte de Bagdad de 1954, transformé en CENTO après la révolution irakienne de 1958). Elles se sont ensuite dégradées sans pour autant basculer dans l'hostilité ouverte. Avec l'accès au pouvoir de l'AKP (Parti de la Justice et du Développement), en 2002, la diplomatie turque a travaillé au resserrement des relations avec l'Iran et le commerce a été multiplié par seize en une décennie (1 milliard de dollars en 2000 ; 16 milliards en 2011). Dans une certaine mesure, la Turquie a remplacé Dubaï comme voie d'accès de l'Iran au marché mondial et la situation présente des facilités pour contourner les sanctions internationales à l'encontre de Téhéran. Ces relations commerciales sont principalement énergétiques, l'Iran assurant 30% des besoins en pétrole et en gaz de la Turquie (les flux touristiques iraniens permettent d'équilibrer les échanges bilatéraux). En mars 2012, Ankara a accepté de réduire de 20% ses importations de pétrole iranien, en guise de participation à l'embargo international, mais une partie de ces volumes transiterait par l'Irak et serait payée par la Turquie en or, afin de contourner les sanctions financières (cf. Natalie Nougayrède, « Ankara et le pétrole iranien », *Le Monde*, 25 octobre 2012).

(13) Les États-Unis entretiennent en Irak leur plus grande ambassade dans le monde (16 000 personnels dont les « *contractors* ») et ils demeurent très présents via une aide multiforme (y compris militaire). De surcroît, l'Arabie Saoudite et la Turquie ont aussi des moyens d'action et d'influence en Irak. La diplomatie turque semble favoriser une entente entre Kurdes et Sunnites au sein du complexe ensemble fédéral irakien et elle dispose du relais turkmène (Ankara soutient le « Front turcoman d'Irak »). Le pouvoir central ne peut donc faire l'impasse sur les clivages internes et les fragiles équilibres ethnico-confessionnels irakiens.

(14) Cf. « Nucléaire iranien : l'urgence d'une décision souveraine », Institut Thomas More, 17 septembre 2012.

(15) Dans une large mesure, la dissymétrie des moyens militaires américains d'une part, des moyens militaires israéliens d'autre part, explique la différence d'appréciation dans l'urgence de la situation. L'Administration Obama estime qu'il reste une marge de manœuvre pour négocier, les États-Unis disposant des moyens, si besoin est, de percer en profondeur les défenses iraniennes. Du côté israélien, la « fenêtre de tir » se réduit au fur et à mesure de l'enfouissement des centrifugeuses iraniennes sur le site de Fordow.

Annexe 1 | Le Conseil de coopération du Golfe (CCG)

Le Conseil de Coopération des États arabes du Golfe (CCG) regroupe tous les États de la péninsule Arabique (Arabie Saoudite, Bahreïn, Émirats Arabes Unis, Qatar, Oman), à l'exception du Yémen. Il est fondé le 26 mai 1981, avec l'appui diplomatique et les encouragements des États-Unis qui cherchent à promouvoir un système de sécurité régional permettant de pallier le retrait des forces britanniques déployées à l'est de Suez (1971) puis la « perte » de l'allié régional iranien (révolution islamique et l'effondrement du régime impérial, 1979).

La mise en place du CCG se fait avec, à l'arrière-plan, le conflit Iran-Irak (1980-1988). L'objectif affiché est de créer un marché commun mais des accords de sécurité sont signés dès 1982 et des manœuvres militaires (« Bouclier de la Péninsule ») sont régulièrement organisées entre les forces armées des pays membres. Le CCG dispose d'un Conseil suprême des chefs d'État et de gouvernement, d'un Conseil des ministres, d'un Secrétariat général, situé à Riyad, et d'un Comité de conciliation pour régler les différends internes. Les décisions se prennent à l'unanimité.

En mars 2011, l'entrée à Bahreïn de forces venues d'Arabie Saoudite et des Émirats Arabes Unis, au nom des accords de sécurité liant ces pays, ainsi que l'engagement du Qatar et des Émirats Arabes Unis dans la coalition qui mène les opérations en Libye, avec l'accord implicite de Riyad et des capitales du CCG, ont mis en évidence la dimension géopolitique de ce système régional de coopération.

La volonté de l'axe diplomatique Riyad-Doha et des régimes arabes-sunnites du Golfe de jouer un rôle majeur dans la recomposition du Moyen-Orient, la confrontation de ces mêmes pays avec le régime iranien chiite (une « guerre froide » sectaire) et les efforts américains pour développer un système régional de défense, en mesure de contenir les ambitions de Téhéran, vont dans le sens d'un renforcement du CCG.

Aux deux extrémités du monde arabe, le Maroc et le CCG ont entrepris un rapprochement politique et diplomatique, rapprochement corrélé à d'importants flux de capitaux en provenance du golfe Arabo-Persique et à destination de la monarchie chérifienne. Dans un proche avenir, le renforcement de cette structure (le CCG) pourrait s'accompagner d'une partenariat avec l'OTAN, sur la base de l'Initiative de coopération d'Istanbul (ICI) lancée en 2004 (l'ICI n'a encore guère de substance et l'Arabie saoudite n'est pas partie prenante). Il reste que le CCG doit au préalable gagner en consistance et efficacité, les rivalités internes depuis sa fondation ne jouant pas en ce sens.

Annexe 2 | Le « Printemps arabe »

Au plan historique, le « Printemps arabe » renvoie au soulèvement des tribus arabes contre la domination ottomane à l'appel de Hussein ibn Ali, chérif de La Mecque, suite à la pendaison de notables et d'intellectuels arabes par le gouverneur ottoman de Damas (mai-juin 1916). Le 5 juin 1916, Hussein proclame à la Mecque l'indépendance des Arabes. L'année suivante, Lawrence d'Arabie et ses compagnons prenaient possession de la forteresse d'Akaba (juillet 1917) avant de poursuivre des opérations de guérilla sur les flancs de l'armée turque jusqu'à la prise de Damas. Le rêve d'un grand royaume arabe unifié, au vrai une illusion depuis la signature des accords Sykes-Picot (16 mai 1916) sur le partage du Moyen-Orient, se dissipe avec le traité de Sèvres (10 août 1920). Quelques décennies plus tard, dans les prolongements de l'intervention franco-britannique sur le canal de Suez, en novembre 1956, le monde arabe connaît un autre « printemps » dont Jacques Benoist-Méchin a rendu compte dans une série de grands reportages repris dans un ouvrage qui a fait date (*Un printemps arabe*, 1959).

Dans le présent contexte, l'expression « Printemps arabe » désigne un ensemble de révoltes et de mouvements de contestation qui, à la fin 2010 et au cours de l'année 2011, ont ébranlé les régimes en place, du Maghreb à la péninsule Arabique et jusque dans le golfe Arabo-Persique. Le mouvement part en décembre 2010 de Tunisie où la « révolution de Jasmin » conduit à l'exil de Ben Ali, le 14 janvier 2011. Cette dynamique contestataire s'étend à l'Égypte et un Conseil suprême des forces militaires succède à Moubarak, le dernier des « Nassérides » annonçant son départ le 10 février 2011. L'affaire prend d'abord l'allure d'une « transition » étroitement contrôlée par l'armée dont le rôle dans la vie politique égyptienne - depuis le coup d'État des « Officiers libres » et l'accès au pouvoir de Nasser (1952) -, est majeur (depuis, les Frères musulmans ont remporté les élections et Mohammed Morsi a été élu président).

En Libye, le colonel Kadhafi réprime violemment le mouvement de contestation qui s'organise autour de Benghazi, en Cyrénaïque. Le pays bascule dans une guerre civile dès février 2011, le Conseil national de transition (CNT) bénéficiant de l'appui des principales puissances occidentales qui mettent en place une opération de l'OTAN. Au pouvoir depuis 1969, Kadhafi meurt lors de la prise de Syrte, le 20 octobre 2011, et le CNT peut dès lors proclamer la « libération » de la Libye. Si dans ces trois pays le « Printemps arabe » a abouti à une élimination physique ou politique des potentats en place, les mouvements de contestation sont l'objet d'une violente répression en Syrie, avec Bachar Al-Assad à la tête du système baathiste, ainsi qu'au Yémen (dans une moindre mesure) où le président Ali Abdallah Saleh a longtemps refusé le plan de transition proposé par les monarchies du Golfe (il s'est retiré en février 2012).

D'autres pays comme le Maroc, l'Algérie ou la Jordanie ont connu des mouvements de contestation mais sans prolongements durables, les pouvoirs en place engageant de réelles réformes, à l'exemple de la monarchie marocaine. Dans le cas plus spécifique de l'Algérie, le souvenir récent du violent conflit entre militaires et islamistes au cours des années 1990 tend à inhiber la contestation, la population craignant de revivre de sanglants affrontements. Le « Printemps arabe » a aussi touché certains régimes du golfe Arabo-Persique, sans atteindre des niveaux de contestation comparables toutefois. Dans le cas de Bahreïn, un émirat sunnite majoritairement peuplé de chiites, la crainte de voir Téhéran instrumentaliser les troubles a mené l'Arabie Saoudite et le Conseil de coopération du Golfe (CCG) à apporter leur soutien politique au dynaste et intervenir militairement (mars 2011). Le gouvernement a depuis lancé un « dialogue national » afin de négocier un train de réformes.

D'une manière générale, les facilités procurées par la rente pétrolière permettent aux régimes du golfe Arabo-Persique de conserver le contrôle de la situation et de réformer prudemment (cf. le droit de vote des femmes en Arabie Saoudite). A la périphérie du monde arabe, l'Iran a également vécu un regain de la contestation initialement provoquée par la réélection frauduleuse d'Ahmad Ahmadinejad (« révolution verte » de 2009) mais les « Gardiens de la Révolution » (les *Pasdarans*) ont montré leur capacité à tenir le pays. Si les situations sont diverses dans le monde arabe, tant dans la politique intérieure qu'au plan géopolitique, les similitudes du contexte global permettent de comprendre les effets de résonance des mouvements de contestation d'un pays à un autre (l'effet-domino). L'échec du nationalisme arabe que l'islamisme bouscule après la guerre des Six Jours (juin 1967) et la succession des victoires israéliennes, l'autoritarisme patrimonial et ses manifestations politico-économiques (monopolisation du pouvoir, répression, népotisme et corruption), avec en toile de fond un fort accroissement démographique et les frustrations des jeunes classes d'âge, sont à l'origine d'une situation de blocage et d'un décrochage historique.

Contre toute attente, le *statu quo* politique régional finit par craquer sous l'effet des contradictions internes et d'une plus grande ouverture sur le monde extérieur (cf. le rôle des technologies de communication dans le « Printemps arabe »). Se pose désormais la question de ce qui succèdera aux bouleversements en cours, aussi bien au plan interne que régional. Dans la logique du « grand récit » occidental et de la « fin de l'Histoire », les révoltes et révolutions de la région ont d'abord été interprétées comme une réitération des « révolutions de velours » qui, en 1989-1990, avaient mis à bas les régimes communistes de la sphère soviétique ; le spectre de l'islamisme est alors présenté comme une ruse des régimes autoritaires en place pour s'assurer le soutien d'un Occident à demi-dupe et les commentateurs insistent à l'envi sur l'absence de slogans anti-américains et anti-israéliens (la relation israélo-égyptienne s'est depuis dégradée et le Sinai

focalise les tensions).

Face à la poussée électorale de l'islam politique dans les pays où des élections sont organisées (Tunisie, octobre 2011 ; Égypte et Maroc, novembre 2011), l'exercice consiste désormais à parier sur l'acclimatation du « modèle turc » et l'émergence d'une forme d'« islamo-conservatisme » inspirée de l'AKP (Parti de la Justice et du Développement), au pouvoir à Ankara depuis 2002. Sur le plan de la géopolitique régionale, la fragilisation des nationalismes étatiques sous l'effet de ces bouleversements semble ouvrir une période marquée par une rivalité croissante entre l'Iran islamique et la puissance émergente de la Turquie (révolutionnarisme iranien contre « modèle turc »). La rupture du *statu quo* régional et la dégradation des relations entre la Turquie et la Syrie, cette dernière étant l'alliée de l'Iran, ont mis en évidence les limites de la diplomatie « néo-ottomane » d'Ahmet Davutoglu, le ministre des Affaires étrangères de Recep T. Erdogan*.

Membre de l'OTAN, la Turquie soutient désormais activement le projet de défense antimissile (tourné contre les pays proliférateurs de Moyen-Orient, à l'instar de l'Iran) et elle accueillera un radar américain d'alerte avancée dans l'est de l'Anatolie, ce qui suscite l'ire de Téhéran. Un temps mise en avant par Ankara, la perspective d'un grand marché régional et d'une zone géopolitique moyen-orientale organisée autour de la Turquie, en bonne intelligence avec l'ensemble de son voisinage géographique, s'éloigne un peu plus. Le monde arabe, moins encore le Grand Moyen-Orient, ne sont en passe d'être unifiés sous le drapeau de la modernité occidentale et de la « démocratie de marché ». Enfin, cette région – encadrée par trois puissances non-arabes (Israël, Turquie, Iran) - reste dépourvue d'« État-phare » à même de la polariser et de la structurer. Elle fonctionne comme un espace intermédiaire largement influencé par des acteurs et des logiques externes à la zone (États-Unis et puissances occidentales, Russie dans une certaine mesure, Chine de plus en plus, Inde).

* La percée diplomatique et économique de la Turquie en Afrique du Nord, dans le golfe Arabo-Persique et le sud de la péninsule Arabique (Yémen) ne doit cependant pas être négligée.

